

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 31 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Pierre - Joseph Laude.

MESSIEURS,

Par pétition du 6 septembre 1835, le sieur Pierre-Joseph Laude demande la naturalisation.

D'après le contenu de la demande, le sieur Laude est né à Lagnicourt, département du Pas-de-Calais, le 26 février 1794; il habite la Belgique depuis dix-huit ans; depuis dix-sept ans, il est professeur à l'athénée de Bruges, où il occupe actuellement la chaire de poésie; il a épousé une femme belge, dont il a des enfans; ses intérêts, ses affections l'attachent, sans retour, à la Belgique; il est entièrement dévoué à sa patrie adoptive.

Il résulte des pièces jointes au dossier que les faits exposés par le pétitionnaire, à l'appui de sa demande, sont exacts; qu'il a su mériter l'estime publique; que sa conduite tant privée que politique est à l'abri de tout reproche, qu'il a rendu des services au pays et donné des preuves de dévouement à la cause de sa patrie adoptive.

Le Rapporteur,
D.-J. LE JEUNE.

Le Président,
ISIDORE FALLON.
